

## [Text]

I think we should take the matter extremely seriously, because it does, as I say, shake the confidence of the public and the public service in the work of their members of Parliament. So I urge, Mr. Chairman, with the greatest respect, that this Committee should meet at any time at Mr. Nielsen's convenience to pursue this matter, because he is the only one who has even indicated in any way, shape or form that there is some information that exists. I think Mr. Nielsen should be urged, at his convenience, to come before this Committee and give us this information, so that we can pursue this matter and file an appropriate report.

I do not like to prejudge a case. If this Committee were to file a report now, it would just indicate that there has been absolutely no evidence brought forward. But for this Committee to do that, knowing the allegations that Mr. Nielsen has made, and leave them still up in the air, would appear to me to be a betrayal of our obligation to the House. It involves the integrity of the Speaker, in a sense, because he is responsible for such security, and it involves the integrity of the government, because it has absolutely denied, and it appears to me that it might well involve some public servant who has a real grievance in this regard. And I think that we should pursue this matter right down until we get it absolutely clear, one way or the other.

I do not want to prejudge a case. If he has information, let us go into it. I do not want to say that there is not any, because the member for the Yukon has quite properly brought the attention of the House to it, and we are here to investigate those complaints, and I think we should do so.

**The Chairman:** Mr. Whicher.

**Mr. Whicher:** Mr. Chairman, I certainly agree with what Mr. Hogarth has said. These allegations made in the House of Commons were of a very serious nature. They are very serious accusations, and it is a problem that can only be listed in that way too, a problem to all members of the House of Commons, a problem particularly to the Speaker, and also to the public servants who do such a great job of looking after us around here.

Mr. Chairman, I want to tell you that when Mr. Nielsen, the honourable member from the Yukon, made his accusations in the House, the House listened most attentively, and indeed the whole country listened attentively. There was frontpage newspaper coverage involved. It was on television, and it was on radio. And the hon. member for Yukon—I know from the fact that he is an experienced member of the House of Commons he has every wish and every desire to be here—would not have said these things if he did not intend to back up these serious charges. For this reason I suggest to you, Mr. Chairman, that you give him every possible opportunity to be here and, indeed, insist that he be here, not just for the benefit of the Committee, but for the benefit of the people of Canada. I suggest that we will sit at any hour of any day to hear these accusations that he made publicly in the House of Commons. I would even suggest, sir, if he feels that some civil servant, as he described it, is

## [Interpretation]

Je crois que nous devons prendre cette question très au sérieux, car, comme je l'ai dit, cela ébranle la confiance que le public et les fonctionnaires portent à leurs députés et à leur travail. Monsieur le président, je vous demande donc instamment de faire en sorte que ce comité se réunisse à un moment qui conviendra à M. Nielsen pour poursuivre cette affaire, car il est le seul qui ait parlé, d'une façon ou d'une autre, de l'existence de certains renseignements. Je crois qu'il faut prier instamment M. Nielsen de venir devant ce comité et de nous donner ces renseignements au moment qui lui conviendra, pour que nous puissions terminer l'étude de cette question et produire un rapport en conséquence.

Je ne voudrais pas préjuger de cette affaire. Si ce comité devait rédiger maintenant un rapport, il ne pourrait que conclure qu'aucune preuve n'a été produite. Mais, connaissant les allégations de M. Nielsen, ce comité faillirait à ses obligations envers la Chambre s'il abandonnait à ce stade. L'intégrité de l'Orateur est mise en cause d'une certaine façon car il est responsable de la sécurité, l'intégrité du gouvernement est mise en cause parce qu'il a catégoriquement nié ces allégations, et il me semble que l'intégrité d'un fonctionnaire est également mise en cause, car il a des plaintes réelles à exprimer à cet égard. Il faut que nous allions jusqu'au bout et que nous tirions cette affaire au clair, d'une façon ou d'une autre.

Je ne veux pas préjuger de cette affaire. Si ce député a des renseignements, qu'il nous les montre. Je ne dis pas que ces renseignements n'existent pas car le député du Yukon a fait une excellente démonstration à la Chambre sur cette question. Nous sommes réunis pour essayer d'établir le bien-fondé de ces plaintes et je crois que nous devons le faire.

**Le président:** M. Whicher.

**M. Whicher:** Monsieur le président, je suis tout à fait d'accord avec M. Hogarth. Ces allégations faites à la Chambre des communes étaient très graves. Ce sont des accusations très graves, et elles posent un problème très grave à tous les députés de la Chambre des communes, et en particulier à l'Orateur et aux fonctionnaires qui nous aident d'une façon si dévouée.

Monsieur le président, lorsque M. Nielsen, le député de Yukon, a formulé ces accusations à la Chambre, celle-ci a écouté très attentivement et le pays entier a écouté très attentivement. Les journaux en ont parlé en première page, la télévision et la radio en ont parlé. Et le député de Yukon n'aurait pas dit cela s'il n'avait pas l'intention d'étayer ses graves accusations par des preuves; et je sais qu'il est très désireux de venir au Comité car il a une longue expérience de la Chambre des communes. Pour cette raison, monsieur le président, je pense que vous devriez lui donner l'occasion de venir, insister pour qu'il vienne, pas seulement dans l'intérêt du Comité, mais dans l'intérêt de la population canadienne. Nous pourrions, je pense, nous réunir à n'importe quelle heure, n'importe quel jour pour entendre les accusations qu'il a portées publiquement à la Chambre des communes. Je pense même, monsieur, que s'il croit qu'un fonctionnaire dont il a parlé est trop haut placé pour se tromper, s'il a vraiment peur qu'il perde son emploi, nous pourrions nous réunir à huis clos bien que le premier ministre ait assuré qu'en aucun